

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 37 (1892)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXVII^e Année.

N^o 9.

Septembre 1892.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

RÉUNION GÉNÉRALE DE 1892 A GENÈVE

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, page 381, nous donnons aujourd'hui la traduction (libre) du rapport du Jury des travaux sur la II^e question : « Etude des » conséquences tactiques de l'adoption du fusil de petit calibre » et de la poudre sans fumée ». On se rappelle que ce rapport a été lu à l'assemblée des délégués, par M. le colonel d'Elgger, en remplacement de M. le colonel-divisionnaire Schweizer, empêché.

I. *Observations générales.*

Sur cette II^e question il est parvenu 8 mémoires dont 6 en allemand et 2 en français. Quoique plusieurs d'entr'eux aient de la valeur, aucun n'a paru au jury mériter un premier prix, ce qui s'explique par les cinq motifs généraux comme suit :

I. Tous les mémoires, ou presque tous à des degrés divers, tendent, par une faiblesse naturelle à l'esprit humain, à exagérer l'importance de leur tâche et la nature même des deux innovations à étudier; en fait, le nouveau fusil et la nouvelle poudre ne sont qu'un perfectionnement normal de ce qui existait et se perfectionnait depuis 200 ans, et non des créations nouvelles, comme le furent l'arme à feu remplaçant l'arbalète, et le fusil à bayonnette remplaçant la pique.

II. Conséquemment les mémoires sortent trop du sujet, et plusieurs d'entre les meilleurs soulèvent des problèmes d'organisation, de législation, de grosses réformes budgétaires et de divers ordres que ne comportait point le texte de la question.

III. Les mémoires, même les plus érudits, tiennent trop de compte, dans leurs citations littéraires et historiques, de quelques récents ouvrages allemands et de leurs imitateurs français, mais pas assez de la tactique anglaise et américaine et de son histoire, bien que ce soit dans la guerre de l'Indépendance sous Washington et dans les guerres d'Espagne et à la bataille de Waterloo sous Wellington qu'on trouve les meilleurs types d'un bon emploi des feux, pouvant encore servir de norme générale aux combats de l'avenir.

IV. Les mémoires ne font pas assez ressortir le *principe fondamen-*